

TRAVAUX 2022 :

Eglise St Martin : 2ème phase de travaux :

Les difficultés rencontrées suite au constat d'un mouvement de pierres de rondelis de la façade ouest précédemment restaurée (1ère phase de travaux) ont nécessité la réalisation d'une expertise visant à déterminer les causes des dysfonctionnements observés ce qui a entraîné un décalage du début des travaux de la 2ème phase.

Le rapport d'expertise du bureau d'études a donné lieu à un certain nombre de préconisations ne remettant pas en cause la réalisation de cette 2ème phase.

Les travaux ont donc démarré en 2022 et consistent à restaurer et consolider la charpente du bas-côté nord et de rénover la couverture sur ce même bas-côté.

Le montant estimé des travaux établi par le cabinet ARCHITRAV a été arrêté à 231.160,43 € HT et nous allons recevoir des partenaires institutionnels (Etat, Département) les subventions suivantes : Etat 115.180,21 €, Département : 44.192,00 € soit un total de 159.372,21 € représentant 68,9% du montant total de l'opération.

Remplacement des menuiseries Mairie 1er étage :

Dans le cadre de sa volonté de réaliser des investissements visant à effectuer des économies sur les dépenses énergétiques de la commune, le Conseil Municipal a validé le 6 décembre dernier le remplacement des menuiseries (fenêtres, porte-fenêtres, volets)

du 1er étage de la mairie.

L'appel d'offres portant sur deux lots (menuiserie et peinture) réalisé auprès de différentes entreprises a conduit le Conseil Municipal à retenir la société RICHER de Restigné pour le lot menuiserie pour un montant de 48.446,50 € HT et la société COUL'OR de Restigné pour le lot peinture pour un montant de 7.105,60 € HT.

Les subventions sollicitées auprès des partenaires institutionnels (Etat, Département) devraient nous permettre, sous réserve de confirmation, de percevoir 16.663 € au titre de l'Etat et 12.451 € au titre du Département soit 29.114 € (représentant 52% du montant total de l'opération).

Les travaux d'installation des nouvelles menuiseries ont débuté début octobre.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRE : NOUVEAUTE 2023

A compter de janvier 2023, le SMIPE assurera la collecte à votre porte des emballages au moyen de sacs jaunes. Des informations et des conseils de tri vous parviendront dans vos boîtes aux lettres sous enveloppe non nominative mi novembre 2022.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates suivantes pour la distribution de sacs jaunes en mairie de Restigné à destination des restignons :

→ semaines 48 et 49 (du 28/11 au 9/12) : de 8h30 à 12h

→ permanence samedi 10/12 de 9h à 11h30

**Prochaine parution fin décembre 2022.
Articles à remettre avant le 30 novembre 2022**

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS ET D'ACTIVITES

4ÈME TRIMESTRE 2022



TÉLÉPHONE : 02 47 97 32 08

Accueil du public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h

E-MAIL : contact@restigne.fr

SITE : www.restigne.fr

IMPRIME PAR NOS SOINS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CARNET DE ROUTE AGENDA DES FÊTES

OCTOBRE

DIMANCHE 30 : dans le cadre de la Campagne « **Octobre Rose** » destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, Restigné accueillera à l'heure du déjeuner les randonneurs de la Marche Rose « Sophie Auconie » partant d'Ingrandes de Touraine à destination de Bourgueil avec une étape à Restigné de 12h à 14h et une à Benais.

NOVEMBRE

VENDREDI 11 :

Commémoration de l'Armistice 1918
(rassemblement place de la mairie à 10h15) suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes offert par la municipalité.

DIMANCHE 13 :

Le comité des fêtes organise de 6h à 18h sa traditionnelle **fête de la Saint Brice** « brocante », environ 200 exposants professionnels et particuliers. Renseignements et inscriptions au 02 47 97 77 14 ou au 02 47 97 39 36. Restauration sur place. Buvette.

DIMANCHE 27 :

Le Comité de Jumelage Jandrain-Jandrenouille organise sa 2ème après-midi récréative à partir de 14h à la Salle des Fêtes de Restigné. Ouverte à tous, petits et grands. Entrée gratuite. Crêpes et boissons sur place.

DECEMBRE

SAMEDI 3 : La Cérémonie de la Ste Barbe des Sapeurs Pompiers du Lane se déroulera à 16h30 au Centre de Secours du Lane rue des Chevalliers à Restigné.

SAMEDI 10 : **Repas des aînés** offert par la municipalité pour les restignons de 70 ans et plus à 12h30 à la Salle des Fêtes de Restigné. Une invitation sera transmise courant novembre à toutes les personnes concernées ; si vous avez 70 ans et plus, que vous ne recevez pas d'invitation, merci de contacter la mairie.



LE 21 JANVIER 2023

**GRANDE ST VINCENT
TOURNANTE**

SUR RESTIGNÉ

INFORMATIONS MUNICIPALES

URBANISME :

Il est rappelé que toute pose de panneaux solaires ou photovoltaïques est soumise à autorisation d'urbanisme. Ils devront être entièrement sombres sur l'ensemble de la surface (cellule sans ligne blanche, support des cellules et ossatures) et ne peuvent être installés sur des couvertures présentant déjà des lucarnes, cheminées ou châssis de toit. Ils seront soit : de type panneaux thermique avec ardoises naturelles intégrées ; soit positionnés au sol ; soit installés sur une toiture annexe existante ou à créer ; non visible depuis l'espace public ; soit conçus comme un élément architectural distinct, existant ou à créer, à l'intérieur de l'ilot (marquise, pergola, brise soleil, versant entier de véranda, d'appentis, d'abris de jardin, etc).

VIE MUNICIPALE

LANDES ST MARTIN :

Le travail de restauration de la Lande Humide proche du Petit Étang a débuté. Des travaux de broyage sur 3 ha et de coupe d'ajoncs sont programmés sur le mois d'octobre.

